Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213502990-20260407-D2026_34-DE

Extrait de délibération

CONSEIL MUNICIPAL
du 07 AVRIL 2026

Délibération 2026.34

SAINT-MÉLOIR DES ONDES

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués le premier avril, se sont réunis, à la mairie-salle des fêtes, sous la présidence de M. Dominique de LA PORTBARRÉ, Maire.

PRÉSENTS :

Monsieur de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire – Mesdames LE SCORNET Sylvie, VILLENEUVE Catherine, LEPAIGNEUL Virginie, GALLOU Isabelle, Adjointes – Messieurs LEMONNIER Philippe, AVRIL Christian, JENOUVRIER Stéphane, COURDENT Stéphane, Adjoints – Mesdames THOMAS Huguette, TARDIEU Arlette, THOMAS Anita, SOULAT Véronique, LEBRET Isabelle, BERTRAND Aurore, GOUDEDRANCHE Isabelle, LE GARREC Virginie, GRANDIN-FRIAD Stéphanie, conseillères municipales – Messieurs BELLEC Loïc, GEORGES Patrice, COLAS Mikaël, SIGURET Jérôme, DELANNOY Christophe, JENOUVRIER Fabien, COLLET Vincent, BRAYE Valentin, DUCRET Gautier, conseillers municipaux.

Soit 27 membres présents.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame TARDIEU Arlette, conseillère municipale.

ELECTION DES DELEGUES AU SIAJE (SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE ANIMATION)

Rapporteur M. Dominique de LA PORTBARRÉ, Maire

Monsieur le Maire fait un rappel historique du SIAJE depuis sa création en 2006. Ce dernier a pour objet de :

- Promouvoir et développer les actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, sur le territoire des communes membres : centre de loisirs, espaces jeunes pré-ados et ados, ludothèque espace jeux, ateliers périscolaires, conseils municipaux des enfants.
- Répondre à la demande déposée par une ou plusieurs communes membres en assurant l'étude, la gestion et l'animation du projet lié à l'objet du syndicat.

Chaque commune adhérente met à disposition des locaux communaux. Les recettes du SIAJE proviennent de la participation des communes, des contributions des familles et des subventions de la CAF.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à élire en son sein les délégués qui seront appelés à siéger au comité syndical du SIAJE, lequel comprend les 3 communes suivantes :

- Saint-Méloir des Ondes,
- Hirel,
- La Fresnais.

Les statuts du SIAJE prévoit l'élection de :

- 3 délégués titulaires,
- 3 délégués suppléants.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213502990-20260407-D2026_34-DE

Entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :
27 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **ELIT** M. COURDENT Stéphane, M. SIGURET Jérôme, Mme GOUDEDRANCHE Isabelle comme délégués titulaires et Mme THOMAS Huguette, M. GEORGES Patrice, M. DUCRET Gautier comme délégués suppléants.

Extrait certifié conforme et exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture

LE MAIRE, Dominique de LA PORTBARRÉ

